



UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

FORCE OUVRIÈRE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

AIDE-MEMOIRE DE L'ÉLECTEUR

Les élections professionnelles de novembre 2018 seront DEMATERIALISEES.
Aucun vote papier n'aura lieu, ni à l'urne, ni par correspondance,
ni sous la forme du vote groupé.

Le vote en ligne (dématérialisé, électronique) généralisé a été présenté en CTM le 12 juillet 2017. Il s'agit d'une décision ministérielle, qui s'applique à 140 000 électeurs agents des Finances. Vos représentants FO Finances n'y étaient pas favorables.

Toutefois, cette décision ne pouvant plus être remise en question, l'USD-FO s'efforcera d'accompagner sa mise en place dans les meilleures conditions pour vous.

Le vote électronique pourra s'effectuer sur divers supports : poste informatique professionnel, ordinateur individuel, tablette, smartphone.

Dès fin octobre 2018, chaque agent électeur pourra accéder aux listes de candidats et professions de foi des différents syndicats.

Le 29 octobre au plus tard (probablement dès début octobre), les listes électorales fiabilisées seront affichées.

Vérifiez attentivement que vous y êtes correctement repris : les demandes de corrections sont recevables jusqu'au 9 novembre.

A partir de début novembre 2018, chaque électeur aura la possibilité de créer son compte électeur.

Ne tardez pas afin d'avoir le temps de faire appel à l'assistance utilisateurs en cas de blocage.

Une fois votre compte créé, vous recevez un mot de passe et vous pouvez vous authentifier. Vous pouvez alors visualiser les scrutins auxquels vous avez vocation à participer.

46, Rue des Petites Écuries - 75010 PARIS

☎ SND-FO : 01 47 70 31 21 - SNCD-FO : 09 63 43 59 87

Adresses e-mail : SND-FO : fodouanes@gmx.fr – SNCD-FO : sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

Sites internet : SND-FO : www.fodouanes.fr – SNCD-FO : www.sncd.info

UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

FORCE OUVRIÈRE

En cas d'erreur, signalez-le rapidement à votre correspondant FRHL au moyen du formulaire en ligne.

Du jeudi 29 novembre au jeudi 6 décembre 2018 inclus, le vote est ouvert.

N'attendez pas la dernière minute, pour ne pas vous exprimer dans la précipitation, ni risquer d'être empêché de faire votre choix par un problème technique non remédiable dans les temps requis ...

Pour voter, l'électeur devra se connecter en s'authentifiant, ce qui lui donnera accès, pour chaque scrutin, aux logos des organisations ayant présenté des listes.

Le vote s'effectue en cliquant sur le logo. Le vote blanc sera possible.

Le choix du logo effectué, l'électeur verra apparaître une urne et un bulletin, et devra, pour faire tomber le bulletin dans l'urne, taper son mot de passe ; cette action constituera l'empreinte numérique qui tiendra lieu d'émargement et validera le vote.

L'opération sera à rééditer pour chaque scrutin.

A chaque fois un mel d'accusé de réception sera généré et envoyé à l'électeur.

Chacun aura le choix entre voter en une seule fois pour tous les scrutins ou interrompre les opérations de vote et les reprendre ultérieurement au point où elles en étaient.

Le 6 décembre 2018 en fin de journée, chaque électeur peut vérifier si ses bulletins de vote ont bien été dépouillés, et accéder aux résultats.

A quels scrutins ai-je vocation à participer ?

- pour tous : comité technique local (CTL) et commissions administratives paritaires centrales (CAPC)
- pour les agents de centrale : comité technique de réseau (CTR)
- pour les agents de catégories B et C : commissions administratives paritaires locales (CAPL)
- pour les personnels spécifiques (navigants, contractuels, Berkani) : commissions consultatives paritaires (CCP)
- pour les agents du SNDJ et de l'EPA Masse (quotité d'au moins 50%) : CT spécifique



**NE LAISSEZ PAS
LES AUTRES
DÉCIDER POUR VOUS!**

46, Rue des Petites Écuries - 75010 PARIS

☎ SND-FO : 01 47 70 31 21 - SNCD-FO : 09 63 43 59 87

Adresses e-mail : SND-FO : fodouanes@gmx.fr – SNCD-FO : sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

Sites internet : SND-FO : www.fodouanes.fr – SNCD-FO : www.sncd.info